

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
								<input checked="" type="checkbox"/>			
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

137 *Annuaire général no 1*

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

1849.

*Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.*

*On pp
Hemant
St M Joseph, St-Jean
Jenkins*

L I S T E

DES

LOIS EXPIRANTES.



Imprimée par ordre de l'Assemblée Législative.



MONTREAL :

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON, RUE ST.-NICOLAS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

1849.

LISTE DES LOIS EXPIRANTES.

ACTES TEMPORAIRES, ou Actes contenant des Dispositions Temporaires, de la Législature du Canada, qui sont actuellement en force et qui expireront le ou avant le 1er Mai, 1863.

Quand un "etc." est placé après la date dans la Colonne de la Durée, il signifie "Et jusqu'à la fin de la Session" qui se tiendra immédiatement après la date spécifiée.

RÈGNE ET CHIFFRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
4 et 5 Vict.....32	Acte pour encourager l'établissement de Banques d'Épargne en cette Province et pour les régler.....	18 Sept., 1851, etc.
4 et 5 Vict.....36	Acte pour régler les Pêches dans le District de Gaspé.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
4 et 5 Vict.....88	Acte pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
4 et 5 Vict.....89	Acte pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine.—Amendé par 11 Vict. c. 6, et continué, par le même Acte, jusqu'au.....	1er Jan., 1850, etc.
4 et 5 Vict.....94	Acte pour prolonger la Charte de la Banque de Québec.—Cet Acte amende et prolonge 2 Vict. (3) c. 24, et continue la Charte jusqu'au.....	1er Déc., 1862.
4 et 5 Vict.....96	Acte pour incorporer diverses personnes sous le nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de Niagara.—Amendé par 7 Vict. c. 67: certains pouvoirs additionnels sont conférés à cette Banque par 7 Vict. c. 62. Cet Acte est en force jusqu'au.....	1er Juin, 1862.
4 et 5 Vict.....97	Acte pour étendre la Charte de "La Banque de la Cité," et pour augmenter son Capital.—Prolongé par 10 et 11 Vict. c. 116, qui augmente son fonds social et qui limite le temps pendant lequel le fonds social devra être formé, au 8 Janvier, 1851. La Charte de la Banque est limitée au.....	1er Déc., 1862, etc.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
4 et 5 Vict.....98	Acte pour renouveler la Charte de la Banque de Montréal, et augmenter son Capital.—Prolongé par 7 Vict. c. 46, et prolongé de nouveau par 10 et 11 Vict. c. 115, qui augmente de nouveau son fonds social et limite le temps pendant lequel l'augmentation du fonds social devra être payée, au.....	1er Juin, 1862, etc.
6 Vict.....26	Acte pour étendre la Charte de la Banque Commerciale du District de Midland, et pour augmenter son Capital.—Cet Acte amende et prolonge 2 Guil. 4, c. 11. De nouveaux pouvoirs sont conférés à cette Banque par 7 Vict. c. 62. Le temps limité par cet Acte pour le paiement de l'augmentation du fonds social, est prolongé par 9 Vict. c. 87, jusqu'au 1er Janvier, 1850. La durée de cet Acte est limitée au.....	1er Juin, 1862, etc.
6 Vict.....27	Acte pour étendre la Charte de la Banque du Haut-Canada et pour augmenter son Capital.—Cet Acte amende et prolonge 59 Geo. 3, c. 24. De nouveaux pouvoirs sont accordés à cette Banque par 7 Vict. c. 62. Le temps limité par cet Acte pour le paiement de l'augmentation du fonds social, est prolongé par 9 Vict. c. 86, au 23 Mai, 1850. La durée de cet Acte est limitée au.....	1er Juin, 1862, etc.
7 Vict.....10	Acte pour abroger une Ordonnance du Bas-Canada, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs biens et "effets," et pour établir des dispositions pour le même objet dans toute la Province du Canada.—Amendé par 9 Vict, c. 30, et les deux continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
7 Vict.....36	Acte pour empêcher d'obstruer les Rivières et Ruisseaux du Haut-Canada.—Amendé par 10 et 11 Vict. c. 20, et continué par le même Acte jusqu'au.....	28 Juillet, 1851, etc.
7 Vict62	Acte pour autoriser les diverses Banques y mentionnées à ouvrir des Livres dans la Cité de Londres, pour le transfert d'une certaine partie de leurs Fonds.—Cet Acte fait certaines dispositions en faveur des banques incorporées par 59 Geo. 3, c. 24; 2 Guil. 4, c. 11, et 4 et 5 Vict. c. 96; les deux premiers expirent le..... et le dernier (4 et 5 Vict. c. 96) le.....	1er Juin, 1862, etc. 1er Juin, 1862.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
7 Vict.....66	Acte pour incorporer certaines personnes faisant le Commerce de Banque dans la Cité de Montréal, sous le nom de "La Banque du Peuple."—Amendé par 10 et 11 Vict. c. 62, et en force jusqu'au.....	1er Juin, 1862, etc.
8 Vict..... 4	Acte pour pourvoir à l'administration des Douanes et des matières qui ont rapport à la perception du Revenu Provincial,.....	5 Avril, 1848, etc.
8 Vict..... 6	Acte pour mieux conserver la Paix, et pour prévenir les émeutes et les actes de violence qui pourraient se commettre sur la ligne des travaux publics qui sont en voie de construction, ou dans les environs.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
8 Vict.....16	Acte pour pourvoir à une Exploration Géologique de cette Province.—La 2e Section accorde une somme d'argent n'excédant pas deux mille louis, pour un temps n'excédant pas cinq années, ce temps expirera le	17 Mars, 1850.
8 Vict.....25	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Lisses (Rail-Road) du Saint-Laurent et de l'Atlantique.—Amendé par 9 Vict. c. 79, et par 10 et 11 Vict. c. 65. Le chemin à être complété dans dix années,.....	17 Mars, 1855.
8 Vict.....26	Acte pour continuer, pendant un temps limité, les divers Actes y mentionnés.—Cet Acte continue les Actes du B. C. 9 Geo. 4, c. 20; 9 Geo. 4, c. 27; 9 Geo. 4, c. 28; 9 Geo. 4, c. 51; 1 Guil. 4, c. 6; 6 Guil. 4, c. 19; 6 Guil. 4, c. 35; 6 Guil. 4, c. 56.—Les Actes du H. C. 11 Geo. 4, c. 20; 3 Guil. 4, c. 45; 6 Guil. 4, c. 29;—et l'Acte du Canada 4 et 5 Vict. c. 36, jusqu'au N. B.—Cet Acte continue l'Acte du H. C. 3 Vict. c. 43, pour le même espace de temps, mais cet Acte et tout ce qui dans cet Acte continue le susdit Acte a été révoqué par 9 Vict. c. 50.	31 Déc., 1849, etc.
8 Vict.....27	Acte pour amender l'Ordonnance et l'Acte y mentionnés, concernant l'Enregistrement des Titres des Biens Immeubles, dans le Bas-Canada, ou des Hypothèques dont ils sont grevés.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
8 Vict.....48	Acte pour le soulagement des Débiteurs Insolubles dans le Haut-Canada, et pour d'autres fins y mentionnées.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
8 Vict.....53	Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour mieux encourager l'Agriculture dans le Bas-Canada, et pour l'établissement de Sociétés d'Agriculture en icelui.—(Partie de la 15e Section est révoquée par 9 Vict. c. 14.).....	29 Mars, 1849, etc.
8 Vict.....84	Acte pour amender l'Acte qui autorise l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, et l'Acte qui le continue et l'amende.—Cet Acte amende la 4e Guil. 4, c. 33, B. C., et la 6e Guil. 4, c. 33, B. C., qui sont en force jusqu'au.....	1er Mai, 1856, etc.
8 Vict.....95	Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Le Président, Directeurs et Compagnie du Havre et du Chemin de Humber.—Il est pourvu par cet Acte que les travaux seront commencés dans le cours des deux années qui suivront la passation du dit Acte. N'ayant pas rempli cette condition, la Compagnie a perdu tous les privilèges qui lui avaient été conférés; cet Acte a cependant été remis en force par la 10e et 11e Vict. c. 86: et l'époque fixée pour le parachèvement des travaux est prolongée à cinq années, à dater de la passation de ce dernier Acte, c'est-à-dire, jusqu'au.....	28 Juillet, 1852.
9 Vict..... 2	Acte pour abroger certains Actes y mentionnés et imposer un droit sur les Distillateurs et sur les liqueurs fortes de leur fabrique, et pour pourvoir à la perception de ce droit.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au	1er Juillet, 1848, etc.
9 Vict.....24	Acte pour autoriser l'établissement de plus d'une Société d'Agriculture dans un Comté du Bas-Canada, et pour venir en aide à la Société d'Agriculture du Comté de Montréal.—Cet Acte n'est pas de lui-même temporaire, mais les Sociétés formées en vertu du dit Acte, sont déclarées par la 1ère Section, être sujettes aux dispositions de la 8e Vict. c 53, qui est limitée au.....	29 Mars, 1849, etc.
9 Vict.....28	Acte pour abroger certaines lois y mentionnées, pour mieux pourvoir à la défense de cette Province et pour en régler la Milice.—La durée de cet Acte est limitée, par la 77e Section, au..... Mais la dite Section contient une disposition, que dans le cas d'une guerre entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique, dans le temps où cet Acte aurait autrement expiré, alors il n'expirera pas avant la première Session après la proclamation de la paix.	9 Juin, 1849, etc.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
9 Vict.....29	Acte pour amender la loi relative à l'administration de la Justice dans le Bas-Canada.—Cet Acte amende la 7e Vict. c. 16 et la 7e Vict. c. 18, et il est continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
9 Vict.....30	Acte pour continuer et amender les lois de Banqueroute maintenant en force en cette Province.—Cet Acte amende la 7e Vict. c. 10, et ces deux Actes sont continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
9 Vict.....38	Acte pour autoriser les Commissaires chargés de s'enquérir de certaines matières qui concernent les affaires publiques, à recevoir les témoignages sous serment.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
9 Vict.....86	Acte pour amender un Acte, intitulé: " Acte pour " étendre la Charte de la Banque du Haut-Canada, et " pour augmenter son Fonds Capital."—Cet Acte prolonge le temps limité par la 6e Vict. c. 27, pour le paiement de l'augmentation du fonds social, autorisée par ce dernier Acte, jusqu'au.....	28 Mai, 1850.
9 Vict.....87	Acte pour amender un Acte, intitulé: " Acte pour éten- dre la Charte de la Banque Commerciale du Dis- trict de Midland, et pour en augmenter le fonds ca- pital."—Cet Acte prolonge le temps limité par la 6e Vict. c. 26, pour le paiement de l'augmentation du fonds social, autorisée par le dit dernier Acte, jusqu'au	1er Janvier, 1850.
9 Vict.....115	Acte pour incorporer la Banque des Marchands.—Charte limitée au.....	1er Juin, 1862.
10 Vict.....108	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails de l'Île Wolfe, Kingston et Toronto.—Le chemin à être complété dans le cours de dix années,.....	26 Déc., 1856.
10 Vict.....110	Acte pour incorporer une Compagnie pour étendre le Chemin à Rails Great Western, de Hamilton à Toronto.—Le chemin à être complété dans le cours de dix années,.....	26 Déc., 1856.
10 Vict.....112	Acte pour la construction d'un Pont Suspendu, sur la Rivière Niagara, aux Chutes de Niagara, ou près des dites Chutes.—Le pont à être construit et livré à l'usage public dans le cours de dix années,.....	26 Déc., 1856.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
10 et 11 Vict ... 1	Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de Montréal, dans certains cas où la santé publique de la Cité peut être mise en danger.—Cet Acte aurait expiré le 9 Nov., 1847, mais il a été renouvelé et continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
10 et 11 Vict....20	Acte pour amender, expliquer et continuer l'Acte passé dans la septième année du Règne de Sa Majesté, intitulé: " Acte pour empêcher d'obstruer les Rivières et " Ruisseaux du Haut-Canada."—Cet Acte amende la 7e Vict. c. 36, et les deux sont en force jusqu'au.....	28 Juillet, 1851, etc.
10 et 11 Vict....40	Acte pour suspendre pour un temps deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'Hiver dans cette partie de la Province du Canada, ci-devant le Bas-Canada, en ce qui regarde le District de Québec, le District de Gaspé, et cette partie du District des Trois-Rivières, qui s'étend depuis le District de Québec, au sud du fleuve St.-Laurent, jusqu'à la Paroisse de Nicolet, et au nord du dit fleuve jusqu'à la ville des Trois-Rivières, exclusivement.—Cet Acte suspend certaines parties des Ordonnances du Conseil Spécial, B.-C., 3 et 4 Vict. c. 25, et 4 Vict. c. 33, en autant qu'elles ont rapport aux localités ci-dessus mentionnées, jusqu'au.....	28 Juillet, 1850, etc.
10 et 11 Vict....64	Acte pour incorporer " La Compagnie du Chemin à Rails du St.-Laurent et du Village d'Industrie."—Le chemin à être complété dans le cours de trois années,	28 Juillet, 1850.
10 et 11 Vict....82	Acte pour incorporer l'Association du Télégraphe Electrique de l'Amérique Britannique du Nord.—Le télégraphe à être complété dans le cours de trois années..	28 Juillet, 1850.
10 et 11 Vict....86	Acte pour renouveler et étendre l'Acte incorporant la Compagnie des Havre et Chemin de Humber.—Cet Acte renouvelle la 8e Vict. c. 95, qui était expiré parceque les dits travaux n'avaient pas été commencés dans le cours des deux années prescrites à cette fin, et prolonge l'époque fixée pour le parachèvement des travaux à cinq années, c'est-à-dire, jusqu'au.....	28 Juillet, 1852.
10 et 11 Vict....96	Acte pour autoriser Augustin Norbert Morin à construire un Pont de Péage sur la Rivière du Nord, dans la Paroisse de St.-Jérôme, et pour fixer le Taux des Péages qui seront perçus pour passer sur le dit Pont, et établir des réglemens à cet égard.—Ce pont doit être complété dans le cours de trois années,.....	28 Juillet, 1850.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
10 et 11 Vict....97	Acte pour autoriser Pierre Viau et autres, à construire un Pont de Péage sur la Rivière des Prairies.—Ce pont doit être construit dans le cours de quatre années,.....	28 Juillet, 1851.
10 et 11 Vict....98	Acte pour autoriser Paschal Persillier dit Lachapelle, à construire un Pont de Péage sur la Rivière des Prairies.—Ce pont doit être construit dans le cours de quatre années,.....	28 Juillet, 1851.
10 et 11 Vict...113	Acte pour incorporer la Banque du District de Québec.—Charte limitée jusqu'au.....	1er Juin, 1862, etc.
10 et 11 Vict...114	Acte pour augmenter le Fonds Social de la Banque de Québec, et pour amender en partie l'Acte qui prolonge la Charte de la dite Banque.—Cet Acte prolonge l'Ordonnance du Conseil Spécial, B.-C., 2 Vict. (3) c. 24, ainsi que l'Acte du Canada, 4 et 5 Vict. c. 94, par lequel la Charte est continuée jusqu'au.....	1er Déc, 1862.
10 et 11 Vict...115	Acte pour permettre à la Banque de Montréal d'augmenter son Fonds Social.—L'époque pendant laquelle l'augmentation du fonds social doit être payée, est limitée à trois années,.....	8 Janvier, 1851.
10 et 11 Vict...116	Acte pour permettre à la Banque de la Cité d'augmenter son Fonds Social.—L'époque pendant laquelle l'augmentation du fonds social doit être payés, est limitée à trois années,.....	8 Janvier, 1851.
10 et 11 Vict...117	Acte pour incorporer "La Compagnie de Chemin à Rails et du Havre de Woodstock et du Lac Erié."—Les travaux doivent être complétés dans le cours de dix années,.....	24 Juin, 1858.
10 et 11 Vict...118	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails de Bytown et de Britannia.—Le chemin doit être complété dans le cours de trois années,.....	24 Juin, 1851.
10 et 11 Vict...119	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails de Carillon et de Greenville.—Le chemin doit être complété dans le cours de cinq années,.....	24 Juin, 1853.
10 et 11 Vict...120	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails du Lac St.-Louis et de la Ligne de la Province.—Le chemin doit être complété dans le cours de cinq années	24 Juin, 1853.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
10 et 11 Vict...121	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails de Jonction de Montréal et de la Ligne de la Province.—Ce chemin doit être complété dans le cours de six années,.....	24 Juin, 1854.
10 et 11 Vict...122	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.—Ce chemin doit être complété dans le cours de douze années,.....	24 Juin, 1860.
10 et 11 Vict...123	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Rails de Toronto et de Goderich.—Ce chemin doit être complété dans le cours de dix années,.....	24 Juin, 1858.
11 Vict.....1	Acte pour établir de meilleures dispositions relativement aux Emigrés, et pour pourvoir au paiement des dépenses nécessaires pour le soutien des Emigrés indigènes, et leur transport au lieu de leur destination, et pour amender l'Acte y mentionné.—En force jusqu'au	1er Déc., 1849, etc.
11 Vict.....3	Acte pour continuer pendant un temps limité les divers Actes et Ordonnances y mentionnées, et pour autres fins.—Cet Acte continue les Actes du Canada, 4 et 5 Vict. c. 88; 7 Vict. c. 10, tel qu'amendé par 9 Vict. c. 30; 8 Vict. c. 6; 8 Vict. c. 27; 8 Vict. c. 48; 9 Vict. c. 2; 9 Vict. c. 29; 9 Vict. c. 38.—les Actes du B.-C., 2 Geo. 4, c. 8; 2 Geo. 4, c. 10, tel que prolongé par 2 Geo. 4, c. 26; 3 Guil. 4, c. 14;—les Ordonnances du B.-C. 2 Vict. (3) c. 7; 2 Vict. (3) c. 19; 2 Vict. (3) c. 29, telle qu'amendée par 4 Vict. c. 23; 2 Vict. (3) c. 65, jusqu'au..... Il renouvelle la 10e et 11e Vict. c. 1, et le continue jusqu'à la même date.	1er Juillet, 1848, etc.
11 Vict.....6	Acte pour continuer et amender l'Acte pour l'Inspection de la Fleur et de la Farine, et pour pourvoir à l'Inspection de la Farine d'Avoine.—Cet Acte continue la 4e et 5e Vict. c. 89, tel qu'amendé par le dit Acte, jusqu'au.....	1er Janv., 1850, etc.
11 Vict.....7	Acte pour pourvoir à l'Inspection du Beurre dans Québec et Montréal.—En force jusqu'au.....	1er Mai, 1850, etc.
11 Vict.....8	Acte pour amender les lois relatives à l'Incorporation de Montréal.—En force jusqu'au.....	23 Mars, 1850, etc.

**ACTES TEMPORAIRES, ou Actes contenant des Dispositions Temporaires,
de la Législature de la Province du Bas-Canada, qui sont actuelle-
ment en force, et qui expireront le ou avant le 1er Mai, 1863.**

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
41 Geo. 3.....10	Acte pour fournir de l'eau à la Cité de Montréal et aux parties adjacentes.—Les privilèges exclusifs de la Compagnie sont limités au.....	8 Avril, 1851.
2 Geo. 4.....8	Acte pour mieux régler la Commune de la Seigneurie de La Prairie de la Magdeleine.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
2 Geo. 4.....10	Acte pour mettre les habitans de la Seigneurie de la Baie Saint-Antoine, communément appelée la Baie du Fèbvre, en état de pourvoir à mieux régler la Commune de la dite Seigneurie, tel qu'amendé et prolongé par 4 Geo. 4, c. 26, et tous les deux continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
3 Geo. 4.....18	Acte pour mettre les habitans de la Seigneurie d'Yamaska en état de pourvoir à mieux régler la Commune de la dite Seigneurie.—Amendé par Geo. 4, c. 27, et tous les deux en force jusqu'au.....	1er Mars, 1850.
4 Geo. 4.....26	Acte pour autoriser le Président et les Syndics de la Commune de la Seigneurie de la Baie St.-Antoine, communément appelée la Baie du Fèbvre, à terminer certaines disputes, relativement aux limites de la dite Communauté, et pour d'autres objets y appartenant.—Cet Acte amende et prolonge l'Acte du B.-C., 2 Geo. 4, c. 10, et tous les deux sont continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
4 Geo. 4.....27	Acte concernant la Commune de la Seigneurie d'Yamaska.—Cet Acte amende la 3e Geo. 4, c. 10, et tous les deux sont en force jusqu'au.....	1er Mai, 1850.
5 Geo. 4.....34	Acte pour régler la Commune de la Paroisse Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, dans le Comté de St. Maurice.—Mais voyez 3 Guil. 4, c. 24.—En force jusqu'au.....	1er Mai, 1850.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
6 Geo. 4.....10	Acte pour autoriser les habitans du Fief Gros-Bois, dans le Comté de Saint-Maurice, à faire des réglemens plus avantageux pour la Commune du dit Fief.—En force jusqu'au 1er Mai, 1850; amendé par 9 Geo. 4, c. 32, ayant la même durée que le premier Acte; mais voyez 1 Guil. 4, c. 32, qui pourvoit au partage de la Commune entre les propriétaires, mais si le partage n'est pas fait, le premier Acte restera en force, tel qu'amendé par 9 Geo. 4, c. 32, jusqu'au.....	1er Mai, 1850.
9 Geo. 4.....20	Acte pour pourvoir plus efficacement à l'extinction des Hypothèques Secrètes sur les Terres, qu'il n'a été jusqu'ici en usage dans cette Province.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
9 Geo. 4.....27	Acte pour empêcher les Débiteurs Frauduleux de frustrer leurs Créanciers, en certaines parties de cette Province.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
9 Geo. 4.....28	Acte pour faciliter les Procédures contre les Biens et Effets des Débiteurs, en certain cas.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
9 Geo. 4.....32	Acte pour changer et amender un Acte passé dans la sixième année du Règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour autoriser les habitans du Fief Gros-Bois, dans le Comté de Saint-Maurice, à faire des réglemens plus avantageux pour la Commune du dit Fief."—Cet Acte amende 6 Geo. 4, c. 10, et les deux sont en force jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
9 Geo. 4.....41	Acte pour autoriser les habitans de la Seigneurie de Maskinongé, dans le Comté de Saint-Maurice, à faire des réglemens plus avantageux pour la Commune de la dite Seigneurie.—En force jusqu'au.....	1er Mai, 1850.
9 Geo. 4.....51	Acte pour la conservation de la Pêche au Saumon dans les Comtés de Cornwallis et de Northumberland.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
10 et 11 Geo. 4, 49	Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Société Amicale de Québec.—En force (si certaines dispositions y contenues, et limitées au 10 Octobre, 1840, ont été remplies,) jusqu'au.....	1er Juin, 1851.
1 Guil. 4.....6	Acte pour encourager la destruction des Loups.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
1 Guil. 4.....31	Acte pour autoriser les personnes intéressées dans la Commune de la Paroisse de Sainte-Anne La Pérade, dans le Comté de Champlain, à faire des réglemens pour la conduite de la dite Commune,.....	1er Mai, 1850.
1 Guil. 4.....53	Acte pour assurer et conférer à certains habitans de cette Province les droits civils et politiques des sujets nés Anglais.—Toutes les procédures relatives à la Naturalisation sont limitées au.....	1er Janvier, 1850.
3 Guil. 4... ..14	Acte pour suspendre encore certaines parties d'un Acte ou Ordonnance y mentionnée, et pour consolider et continuer encore pour un temps limité les dispositions de deux autres Actes y mentionnés, afin de constater plus efficacement les dommages sur les Lettres de Change protestées, et pour déterminer les disputes qui y ont rapport, et pour d'autres fins.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
4 Guil. 4.....33	Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le Feu.—En force, la première fois, jusqu'au 1er Mai, 1839, continué et amendé par 6 Guil. 4, c. 33, jusqu'au 1er Mai, 1856, etc.—Ces Actes sont amendés par 4 et 5 Vict. c. 40, 6 Vict. c. 18, et par 8 Vict. c. 84.—En force jusqu'au.....	1er Mai, 1856, etc.
6 Guil. 4.....18	Acte pour pourvoir à l'Eclairage de la Cité de Montréal par le Gaz.—En force jusqu'au.....	1er Mai, 1861.
6 Guil. 4.....19	Acte pour régler les Honoraires des personnes employées par les Juges de Paix, dans les campagnes, comme Greffier ou Huissier, en certains cas.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
6 Guil. 4.....35	Acte pour pourvoir au traitement Médical des Marins Malades.—Amendé par 8 Vict. c. 12, qui conséquemment expirera en même temps, et continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
6 Guil. 4.....56	Acte pour révoquer un certain Acte y mentionné, et pour remédier plus efficacement à divers abus préjudiciables à l'Agriculture.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
Ordonnances du Conseil Spécial, B.-C.		
2 Vict. (3).....7	Ordonnance pour amender l'Acte passé dans la trentesième année du Règne de George Trois, chapitre neuf, communément appelé l'Acte des Chemins.—Continuée par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
2 Vict. (3).....19	Ordonnance pour suspendre en partie certains Actes y mentionnés, et pour établir et incorporer une Maison de la Trinité dans la Cité de Montréal.—Continuée par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
2 Vict. (3).....24	Ordonnance pour prolonger la durée de la Charte Royale incorporant la Banque de Québec, et pour ultérieurement pourvoir au gouvernement et à l'administration de la dite Banque.—Prolongée par 10 et 11 Vict. c. 114, et continuée par 4 et 5 Vict. c. 94, (lequel Acte est amendé par 10 et 11 Vict. c. 3,) jusqu'au.....	1er Décembre, 1862.
2 Vict. (3).....29	Ordonnance concernant l'érection des Paroisses, et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières.—Amendée par 4 Vict. c. 23, et toutes deux continuées par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
2 Vict. (3).....65	Ordonnance pour pourvoir à l'Inspection du Poisson et de l'Huile.—Continuée par 11 Vict. c. 3, jusqu'au....	1er Juillet, 1848, etc.
3 et 4 Vict.....30	Ordonnance pour incorporer les Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, pour confirmer leur titre au Fief et Seigneurie de l'Île de Montréal, au Fief et Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, et au Fief et Seigneurie de St.-Sulpice en cette Province, pour pourvoir à l'extinction graduelle des redevances et droits seigneuriaux, dans les limites seigneuriales des dits Fiefs et Seigneuries, et pour d'autres fins.—Le temps limité par la douzième clause, qui oblige le Séminaire d'aliéner la Ferme de St.-Gabriel en franc alevu rôturier, dans le cours de vingt années, expire le	8 Juin, 1860.
4 Vict.....10	Ordonnance pour pourvoir à la construction d'un Chemin à Lisses entre Sherbrooke et St.-Jean.—Amendée par 4 et 5 Vict. c. 47. Le chemin doit être complété avant le.....	21 Janvier, 1851.
4 Vict.....23	Ordonnance pour étendre les dispositions d'une certaine Ordonnance concernant l'érection de Paroisses pour des effets civils, aux Paroisses érigées canoniquement avant la passation de la dite Ordonnance.—Cette Ordonnance amende la 2e Vict. (3) c. 29, et toutes deux sont continuées par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.

**ACTES TEMPORAIRES, ou Actes contenant des Dispositions Temporaires,
de la Législature du Haut-Canada, qui sont actuellement en force,
et qui expireront le ou avant le 1er Mai, 1863.**

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
59 Geo. 3.....24	Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du Haut-Canada.—Amendé par l'Acte du H.-C., 4 Geo. 4, c. 7; amendé de nouveau par l'Acte du H.-C., 4 Geo. 4, c. 11; changé et amendé par l'Acte du H.-C., 2 Guil. 4, c. 10; amendé de nouveau par 6 Vict. c. 27, qui en révoque certaines parties, et le prolonge jusqu'au.....	1er Juin, 1862, etc.
	Prolongé de nouveau par 7 Vict. c. 62, et par 9 Vict. c. 86.	
9 Geo. 4.....21	Acte pour assurer et conférer à certains habitans de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés Anglais.—Cet Acte est permanent quant à l'effet de la naturalisation; mais d'après la neuvième clause, aucun serment ne sera administré, ni aucune procédure pour obtenir la naturalisation ne sera prise après le....	1er Janvier, 1860.
11 Geo. 4.....20	Acte pour autoriser les Sessions de Quartier du District de Home, à pourvoir au soulagement des Insensés Indigens dans ce District.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
2 Guil. 4.....11	Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de Midland.—Amendé par 3 Guil. 4, c. 43, H.-C.; 6 Guil. 4, c. 33, H.-C.; amendé de nouveau par 6 Vict. c. 26, qui révoque certaines parties y contenues, et le prolonge jusqu'au.....	1er Juin, 1862, etc.
	De nouveaux pouvoirs sont conférés à la Banque Commerciale du District de Midland par 7 Vict. c. 62, et par 9 Vict. c. 87.	
3 Guil. 4.....20	Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie d'Assurance Maritime de l'Intérieur.—En force jusqu'au.....	1er Janvier, 1860.

ACTES TEMPORAIRES, ETC.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
3 Guil. 4.....45	Acte pour continuer un Acte passé dans la onzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé: " Acte pour autoriser les Sessions de Quartier du District de Home, " à pourvoir au soulagement des Insensés Indigents " dans ce District," et pour étendre les dispositions du dit Acte aux autres Districts de cette Province.—Cet Acte prolonge les dispositions de 11 Geo. 4, c. 20, H.-C., et tous deux sont continués par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.
5 Guil. 4.....46	Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de Gore.—En force jusqu'au.....	1er Août, 1860.
6 Guil. 4.....5	Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Lisses de la Cité de Toronto et du Lac Huron.—Le temps pour compléter ce chemin, était d'abord limité au 20 Avril, 1846, mais il est prolongé par 8 Vict. c. 83, au Cet Acte est de nouveau amendé par 10 Vict. c. 11.	29 Mars, 1849.
6 Guil. 4.....29	Acte pour abroger un Acte passé dans la quarante-neuvième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi George Trois, intitulé: " Acte pour encourager la " destruction des Loups dans cette Province," et pour établir de nouvelles dispositions pour exterminer ces animaux destructeurs.—Continué par 8 Vict. c. 26, jusqu'au.....	31 Déc., 1849, etc.

Actes qui expireront à la fin de la présente Session.

ACTES DU CANADA.

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
4 et 5 Vict.....88	Acte pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard.— Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
7 Vict.....10	Acte pour abroger une Ordonnance du Bas-Canada, intitulée: "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs biens et effets," et pour établir des dispositions pour le même objet dans toute la Province du Canada.—Amendé par 9 Vict, c. 30, et les deux continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
8 Vict..... 4	Acte pour pourvoir à l'administration des Douanes et des matières qui ont rapport à la perception du Revenu Provincial,.....	5 Avril, 1848, etc.
8 Vict..... 6	Acte pour mieux conserver la Paix, et pour prévenir les émeutes et les actes de violence qui pourraient se commettre sur la ligne des travaux publics qui sont en voie de construction, ou dans les environs.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
8 Vict.....27	Acte pour amender l'Ordonnance et l'Acte y mentionnés, concernant l'Enregistrement des Titres des Biens Immeubles, dans le Bas-Canada, ou des Hypothèques dont ils sont grevés.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
8 Vict.....43	Acte pour le soulagement des Débiteurs Insolvables dans le Haut-Canada, et pour d'autres fins y mentionnées.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
9 Vict..... 2	Acte pour abroger certains Actes y mentionnés et imposer un droit sur les Distillateurs et sur les liqueurs fortes de leur fabrique, et pour pourvoir à la perception de ce droit.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
9 Vict.....29	Acte pour amender la loi relative à l'administration de la Justice dans le Bas-Canada.—Cet Acte amende la 7e Vict. c. 16 et la 7e Vict. c. 18, et il est continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.

ACTES DU CANADA.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
9 Vict.....30	Acte pour continuer et amender les lois de Banqueroute maintenant en force en cette Province.—Cet Acte amende la 7e Vict. c. 10, et ces deux Actes sont continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
9 Vict.....38	Acte pour autoriser les Commissaires chargés de s'enquérir de certaines matières qui concernent les affaires publiques, à recevoir les témoignages sous serment.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
10 et 11 Vict.... 1	Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de Montréal, dans certains cas où la santé publique de la Cité peut être mise en danger.—Cet Acte aurait expiré le 9 Nov., 1847, mais il a été renouvelé et continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
11 Vict..... 3	Acte pour continuer pendant un temps limité les divers Actes et Ordonnances y mentionnées, et pour autres fins.—Cet Acte continue les Actes du Canada, 4 et 5 Vict. c. 88; 7 Vict. c. 10, tel qu'amendé par 9 Vict. c. 30; 8 Vict. c. 6; 8 Vict. c. 27; 8 Vict. c. 48; 9 Vict. c. 2; 9 Vict. c. 29; 9 Vict. c. 38;—les Actes du B.-C., 2 Geo. 4, c. 8; 2 Geo. 4, c. 10, tel que prolongé par 2 Geo. 4, c. 26; 3 Guil. 4, c. 14;—les Ordonnances du B.-C. 2 Vict. (3) c. 7; 2 Vict. (3) c. 19; 2 Vict. (3) c. 29, telle qu'amendée, par 4 Vict. c. 23; 2 Vict. (3) c. 65, jusqu'au..... Il renouvelle la 10e et 11e Vict. c. 1, et le continue jusqu'à la même date.	1er Juillet, 1848, etc.

ACTES ET ORDONNANCES DU BAS-CANADA.

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
2 Geo. 4..... 8	Acte pour mieux régler la Commune de la Seigneurie de La Prairie de la Magdeleine.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
2 Geo. 4.....10	Acte pour mettre les habitans de la Seigneurie de la Baie Saint-Antoine, communément appelée la Baie du Février, en état de pouvoir à mieux régler la Commune de la dite Seigneurie, tel qu'amendé et prolongé par 4 Geo. 4, c. 26, et tous les deux continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.

ACTES DU CANADA.—(Continuation.)

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURÉE.
4 Geo. 4.....26	Acte pour autoriser le Président et les Syndics de la Commune de la Seigneurie de la Baie St.-Antoine, communément appelée la Baie du Fèbvre, à terminer certaines disputes, relativement aux limites de la dite Communauté, et pour d'autres objets y appartenant.— Cet Acte amende et prolonge l'Acte du B.-C., 2 Geo. 4, c. 10, et tous les deux sont continués par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
3 Guil. 4... ..14	Acte pour suspendre encore certaines parties d'un Acte ou Ordonnance y mentionnée, et pour consolider et continuer encore pour un temps limité les dispositions de deux autres Actes y mentionnés, afin de constater plus efficacement les dommages sur les Lettres de Change protestées, et pour déterminer les disputes qui y ont rapport, et pour d'autres fins.—Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
Ordonnances du Conseil Spécial, B.-C.		
2 Vict. (3)..7	Ordonnance pour amender l'Acte passé dans la trentesixième année du Règne de George Trois, chapitre neuf, communément appelé l'Acte des Chemins.— Continué par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
2 Vict. (3).....19	Ordonnance pour suspendre en partie certains Actes y mentionnés, et pour établir et incorporer une Maison de la Trinité dans la Cité de Montréal.—Continuée par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
2 Vict. (3).....29	Ordonnance concernant l'érection des Paroisses, et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières.—Amendée par 4 Vict. c. 23, et toutes deux continuées par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.
2 Vict. (3).....65	Ordonnance pour pourvoir à l'Inspection du Poisson et de l'Huile.—Continuée par 11 Vict. c. 3, jusqu'au....	1er Juillet, 1848, etc.
4 Vict.....23	Ordonnance pour étendre les dispositions d'une certaine Ordonnance concernant l'érection de Paroisses pour des effets civils, aux Paroisses érigées canoniquement avant la passation de la dite Ordonnance.—Cette Ordonnance amende la 2e Vict. (3) c. 29, et toutes deux sont continuées par 11 Vict. c. 3, jusqu'au.....	1er Juillet, 1848, etc.

ACTES DU HAUT-CANADA.

RÈGNE ET CHAPITRE	TITRE DE L'ACTE.	DURATION.
6 Guill. 4.....5	<p><i>Il pourrait être nécessaire de faire quelques dispositions, pendant la présente Session, relativement à l'Acte suivant :—</i></p> <p>Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin à Lisses de la Cité de Toronto et du Lac Huron.—Le temps pour compléter ce chemin était d'abord limité au 20 Avril, 1846, mais il est prolongé par 8 Vict. c. 83, au Cet Acte est de nouveau amendé par 10 Vict. c. 11.</p>	29 Mars, 1849.

Les Actes Temporaires accordant des allocations pour des fins charitables ou locales, ne sont pas insérés dans cette Liste.

Le chiffre (3) au bout des dates de certaines Ordonnances du Conseil Spécial, passées dans la seconde année du Règne de Sa Majesté, indique la troisième Session de cette année.

G. W. WICKSTEED,

Greffier en Loi.

BUREAU DU GREFFIER EN LOI,
Assemblée Législative, 18 Janvier, 1849.